Directeur d'établissement d'accueil ou d'hébergement pour personnes agées (Wallonie)

RÉF | 8275

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Cette formation de 300h est exigée pour devenir directeur-directrice de maison d'accueil ou d'hébergement pour personnes âgées en Région wallonne. Elle peut également être suivie par les directeurs déjà en fonction qui veulent actualiser leurs connaissances.

L'accent est mis sur la démarche de recherche et l'intégration des savoirs dans des situations professionnelles concrètes plutôt que sur l'apport de connaissances théoriques. Les cours s'appuient sur les expériences professionnelles des participants, visent l'analyse de leurs pratiques et favorisent l'élaboration et la concrétisation de leurs projets professionnels. Il s'agit essentiellement d'un enseignement interactif basé sur l'échange, la confrontation, la réflexion et l'implication personnelle.

Programme

La formation est organisée en une seule unité d'enseignement de 300 heures (360 périodes de 50 minutes) et se répartit selon les cours suivants:

Gestion comptable et financière (78 périodes)
Gestion administrative (50 périodes)
Gestion des ressources humaines (62 périodes)
Législation sociale, civile et pénale relative aux droits et à la protection des personnes âgées (38 périodes)
Législation relative à l'hébergement et l'accueil des personnes âgées (32 périodes)
Législation sociale et législation relative au droit du travail (36 périodes)
Développement du processus qualité (64 périodes)

Certification(s) visée(s)

Attestation de réussite d'une unité d'enseignement (UE) de Promotion sociale

Enseignement de promotion sociale

Type de formation

ORGANISATION

Durée
9 mois

Horaire
lundi de 9h à 16h50
17 mercredis

Début
Septembre 2025 1 an sur 2 (en septembre)

Coût
840€ + 170€ pour le stage

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs
Avoir au moins 18 ans.
Bachelier en soins infirmiers, Bachelier accoucheuse, Bachelier ou Grade équivalent de la catégorie paramédicale

Remarques
Possibilités d'inscription à certains modules uniquement pour les directeurs déjà en fonction. Le coût est fonction des modules suivis.
Le CPSI est soucieux de rencontrer les exigences réglementaires tant de la Région wallonne que de Bruxelles-capitale. Dès lors, cette formation est proposée en alternance (un an sur deux) avec le complément pour exercer en Région de Bruxelles-Capiltale.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler
Il n'y a pas d'inscriptions pour le moment. Pour être informé de la reprise des inscriptions cliquez sur "Suivre".

Pour s'informer
Consultez le site internet ou prenez contact avec l'établissement via le formulaire en ligne.

uniquement

Organisme

CPSI - Centre de formation pour les secteurs infirmier et de santé
Avenue Hippocrate 91
1200 Woluwé-Saint-Lambert
Tél: 02 762 34 45 (de 8h30 à 14h30)
http://www.cpsi.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation